

"Vitam impendere vero : Consacrer sa vie à la vérité."

VOL. II.

CHICOUTIMI, 21 SEPTEMBRE, 1899

NO 35

"LA DEFENSE"

PHILIPPE MASSON,
Directeur-propriétaire

ABONNEMENT

Un an \$1.00
Six mois 0.50
Strictement payable d'avance.

ANNONCES, 10 centins la ligne pour la première insertion. Insertions subséquentes, 5 centins la ligne.
Conditions spéciales pour annonces à longs termes.

Avis de naissances, mariages, et décès gratuitement pour les abonnés.

Toutes impressions de livres, brochures, circulaires, cartes, exécutées dans les derniers goûts, à très bas prix.

Toutes communications doivent être adressées à

LA DEFENSE,
CHICOUTIMI, P. Q.

JEUDI, 21 SEPTEMBRE 1899.

A Jésus Rédempteur

Dimanche dernier, dans toutes les églises de ce diocèse, a eu lieu, suivant les desirs de Notre Saint Père le Pape et de notre vénéré prélat, la consécration au Sacré Cœur de Jésus. Nous estimons qu'il est de notre devoir, à titre de journaliste catholique, de très humble mais sincère et dévoué défenseur des intérêts de l'Église, d'associer notre journal à cet acte public de dévotion, et c'est dans cette vue spéciale, et à cette fin particulière, que nous reproduisons aujourd'hui, en tête de nos colonnes, en la modifiant quelque peu, la formule de consécration que les fidèles du monde entier ont récitée dans des assemblées solennelles, et qui a été désignée par le Souverain-Pontife lui-même.

Très doux Jésus, Rédempteur du genre humain, jetez un regard sur nous, qui sommes humblement prosternés à vos pieds. Nous sommes à vous, nous voulons être à vous; et, afin de vous être plus fermement unis, voici que, en ce jour, chacun de nous, directeur, collaborateurs et ouvriers de "LA DEFENSE", consacrons spontanément à votre Sacré Cœur sa personne et ses travaux. Beaucoup ne vous ont jamais connu; beaucoup ont méprisé vos commandements et vous ont renié. Miséricordieux Jésus, ayez pitié des uns et des autres, et ramenez-les tous à votre Sacré Cœur.

Seigneur, soyez le Roi non seulement des fidèles qui ne sont jamais éloignés de vous, mais aussi des enfants prodigues qui vous ont abandonné; faites qu'ils rentrent bientôt dans la maison paternelle pour qu'ils ne périssent pas de misère et de faim.

Soyez le Roi de ceux que des opinions erronées ont trompés et de ceux que la discorde a désunis; ramenez-les au port de la vérité et à l'unité de la foi, afin que bientôt il n'y ait plus qu'un troupeau et qu'un pasteur. Soyez enfin le Roi de tous ceux qui sont encore attachés aux antiques superstitions païennes, et ne refusez pas de les arracher aux ténèbres pour les conduire à la lumière et au royaume de Dieu. Accordez, Seigneur, à votre Église, une liberté sûre et sans entrave; accordez à tous les peuples l'ordre et la paix; faites que d'un pôle à l'autre, une seule voix retentisse: "Loué soit le divin Cœur qui nous a acquis le salut; à lui gloire et honneur dans tous les siècles. Ainsi soit-il."

Pensée

Le problème du temps n'a rien de nouveau; comme les problèmes sociaux de tous les temps, il se pose en ces termes: *Où le Christ et son unique Église, ou la mort!*

LOUIS VEUILLOT.

Consécration au Sacré-Cœur

"Je régnerai malgré Satan et mes ennemis."
(Paroles de N. S. à la B. Marg. Marie)

La terre a tressailli... des épaisses ténèbres Qui voudraient la voiler sous leurs ombres funèbres, Un rayon lumineux vient percer le brouillard; Sur le souffle du mal qui l'énervait et l'infeste, A passé, frais et doux comme un zéphyr céleste, Le souffle d'un vicillard!

Quel est-il, ce vicillard, pour qu'au monde en détresse, Sa voix redonne encore un élan d'allégresse, Pour que tout front chrétien s'incline en l'entendant? Quel est-il pour charmer ainsi toutes les âmes, Pour promener le feu des plus divines flammes De l'orient à l'occident?.....

Ce vicillard, c'est Léon! C'est JESUS-CHRIST visible!... Soudain, s'est reflété dans son regard paisible Notre siècle qui meurt, gémissant et flétri; Il a compté ses deuils, ses crimes, ses souffrances, Il a vu ses ardeurs, ses nobles espérances, Et nous montrant le ciel, il a jeté ce cri:

"O mes fils, à genoux! Là haut, je vois paraître Le signe du salut, le Labarum vainqueur; C'est l'Astre bienfaisant qui nous fera renaitre, C'est notre auguste Roi qui nous ouvre son Cœur!"

"Jetons-nous, éperdus, dans ses bras tutélaires. Là, le Dieu Tout-Puissant ne nous saurait punir, Et son regard, chargé des plus justes colères, Alors ne pourra plus qu'absoudre et que bénir!"

Il a dit: Les chrétiens épris d'enthousiasme, Secouant leur torpeur et leur triste marasme, Ont partout répondu par un loag cri de foi! Au ciel, ils ont levé leurs yeux baignés de larmes, Et respirant enfin au sein de leurs alarmes, Ils ont jeté le monde au Cœur du divin Roi!.....

"Mon pays bien aimé, Québec, terre chérie, Toi, des faveurs de Dieu, si largement nourrie, Peux-tu rester muet en un moment pareil?... Non! trop vibrant encore est ta jeune poitrine; L'amour du Sacré-Cœur, douce et sainte doctrine, Ce fut ton premier pain et ton premier soleil!"

"Ecarte ton linceul, femme illustre et bénie, Toi qui, trente ans avant la vierge de Paray, Epanchas sur Québec et sur la colonie, Ton cœur brûlant d'amour pour le Cœur adoré. Vois la foule à grands flots se presser dans nos temples Pour acclamer Celui qui fut ta passion, Celui qu'avec transport maintenant tu contemples, Au sein des gloires de Sion!"

C'est le jour solennel, c'est la fête des fêtes, Les cloches sont d'argent et les âmes de feu; Plus belle est la nature et là-haut sur nos têtes, Le soleil respandit dans un ciel pur et bleu! Le Pasteur vénéré de notre diocèse,

Accordant ses accents à ceux de Léon Treize, A la tête des siens, marche vers le Saint Lieu: "Anges, prêtez l'oreille, et puis, à tire d'ailes, Volez au Paradis porter les chants fidèles Du peuple canadien qui se donne à son Dieu."

"O Christ, sois notre Roi! dit-il en son ivresse, Tu l'aurais mérité quand, par pure tendresse, De ton sang tu voulus sceller ta royauté; Mais, ô Christ, tu l'étais déjà par ta naissance, Nous te devons hommage, amour, obéissance, Verbe engendré par Dieu de toute éternité!"

"O JESUS, sois le Roi de nos intelligences, Plines d'obscurités, de vides d'indigences; Ouvre-les donc enfin à ton éclat vainqueur, Elles courent au mal dans une aveugle joie, O Christ, pour leur montrer la lumière et la voie, Sur elles fais briller ton Cœur!"

"O Christ, sois notre Roi! faits de boue et de fange, Souvent nous oublions notre âme, sœur de l'ange, Et devant les faux biens, nous ployons les genoux; Oh! sois notre élixir aux jours de défaillance; En nos cœurs amollis, ranime la vaillance, Des attrait du plaisir, Dieu fort, préserve-nous!"

"O Christ, sois notre Roi! nos ardeurs sont éteintes, D'un hiver glacial, nous sentons les atteintes, Nous avons, malheureux, désappris l'art d'aimer. Mets ton Cœur, ô JESUS, mets ton Cœur sur les nôtres, Pour en faire des cœurs de martyrs et d'apôtres; Dans tes flammes d'amour, daigne les consumer."

"O JESUS, sois le Roi de ceux que l'ignorance, Dans son royaume obscur, hélas! garde captifs, Que pour eux luise enfin le jour de délivrance, Ils soupirent là-bas, entends leurs chants plaintifs. Sois le Roi de celui qui blasphème et qui doute, Le Roi de l'insensé qui veut l'anéantir; Christ, sois le Roi de tous! A tous, montre la route, Donne-leur la lumière avec le repentir!"

C'en est fait! la prière a franchi l'empyrée, Comme une flèche d'or, une flèche acérée. Elle a blessé d'amour le Cœur de JESUS-CHRIST. Satan peut maintenant dans l'ombre ourdir ses trames, Nous ne craignons ni lui, ni ses suppôts infâmes, Notre triomphe est sûr! Au ciel, il est écrit!

Gloire au Christ à jamais, hommage, honneur, louange, Créatures, chantons dans un immense cœur: "Il est notre soutien, il nous aime, il nous venge, Amour, amour au Sacré-Cœur!"

Couvent de Jésus-Marie,

20 août 1899.

ST-JOSEPH DE LÉVIS.

Notes éditoriales

La *Vérité*, numéro de la semaine dernière, n'avait pas encore corrigé son registre d'honneur! Persiste-t-elle à nous tenir en dehors de la liste des journaux qui ont bien accueilli le programme de Waterloo?

Un voyage tout récent de notre directeur à Québec amène un nouvel ajournement de la publication d'une étude sur le *Centre ou Parti catholique*. Du reste, il n'y a pas de presse: aussi longtemps que M. Tardivel existera, la question d'un *Centre* sera d'actualité.

Nous prions le vénéré directeur de la très excellente revue *La famille chrétienne* de croire que nous envisageons à sa manière le point de vue de l'affaire Dreyfus. Aussi, dans notre numéro du 24 août, avons-nous eu soin de reproduire du *Temps* non pas un article appréciant *l'Affaire*, mais tout simplement un article qui établissait un parallèle entre les formalités de la *procédure française* et les formalités de la *procédure anglaise*. On peut, nous semble-t-il, préférer les modes de procédure suivis dans nos tribunaux du Canada aux modes de la procédure des tribunaux de France, sans sympathiser avec les dreyfusards.

Nous connaissons l'esprit du *Temps*. Il n'est pas le nôtre. Nous n'irons jamais chercher un exposé de principes dans ce journal.

La scélérate revue de Montréal, celle que nous avons déjà dénoncée plusieurs fois, se refuse à critiquer la réponse de Française à la consultation que la *Patrie* avait ouverte pour faire connaître au public quels sont les auteurs favorisés d'un certain nombre de nos compatriotes. — "Nous ne froissons jamais les jupons," dit-elle. Non, elle préférerait et déchirer les soutanes. Voilà la tâche qui éveille les aspirations et sollicite les efforts de sa sordide rédaction de vauriens. Aussi, la même revue, qui ne froisse jamais les jupons, dit-elle quelques pages plus loin: —

"Pour devenir un bon prêtre, il suffit d'avoir le cerveau ramolli et les mains paresseuses..."

"Le bon prêtre propage l'ignorance qui le noie, la crédulité qui l'engraisse... c'est pourquoi il est furieux contre la science."

"Le bon prêtre est un commerçant privilégié... il vend très cher ce qui ne lui coûte rien..."

"...Tant que le bon prêtre gardera sa robe noire, sa tonsure blanche et ses surplis multicolores, il sera un comédien; tant qu'il absoudra les fautes les plus graves, il sera un imposteur; tant qu'il n'aura pas démontré l'existence du paradis et de l'enfer, il sera un escroc. En somme, tant qu'il y aura des prêtres, il y aura des êtres dangereux."

Nous demandons que les pouvoirs publics sévisent sans retard et sans merci contre les malfaitteurs qui osent écrire et publier d'aussi atroces calomnies, d'aussi odieux et criminels mensonges.

L'œuvre qu'ils poursuivent est antisociale et antihumaine. Elle est diabolique.

L'existence seule de ces monstres est la preuve absolument évidente et irréfutable de l'enfer qu'ils nient et d'où, néanmoins, ils reçoivent directement leurs inspirations.

Ces êtres hors nature ne sont à leur place dans aucune société humaine, car leurs seuls et uniques éléments de vie sont l'ignorance, le désordre et la crapule.

Le seul moyen

La grippe cède rapidement et sûrement quand on la combat avec le BAUME RHUMAL.

A propos d'une lettre

Nous avons reçu, il y a deux semaines, la lettre qui suit: —

Montréal, 4 septembre 1899
Monsieur le directeur,
Par l'entremise d'une main amie, un numéro de votre journal m'est échu, le No 27, et il m'a tellement plu que je ne puis résister au désir de m'abonner à cette excellente feuille. Veuillez donc me l'adresser...
C'est inclus le prix de mon abonnement.

Voilà votre lettre, *sweet and short*, prouve deux choses: 1° que la *Défense* est de nature à plaire à nombre de lecteurs qui ne la connaissent pas encore; 2° qu'elle obtient facilement des abonnés lorsque nos amis de la première heure, nos vieux et fidèles abonnés, veulent se donner la peine de faire un peu de propagande.

Cette lettre comporte aussi deux exemples. Premièrement, exemple donné par cette *main amie* qui passe une copie de notre journal, et nous gagne ainsi un nouvel abonné. Secondement, exemple donné par ce nouvel abonné qui, en nous faisant la demande du journal, nous paie IMMÉDIATEMENT le prix de son abonnement.

Nous recommandons le premier de ces deux exemples à TOUS nos abonnés. Le second pourrait et devrait servir de leçon à nos abonnés RETARDATAIRES.

Autour du poêle

(Pour la "Défense")

Finies, les agréables causeries sur le seuil de la porte ou sous la feuillée. Avec l'automne, l'air est devenu glacial et l'on est heureux, après une longue journée passée à battre la grange ou à peiner dans un atelier, de regagner sa demeure et de passer la veillée autour du bon poêle de fonte qui bourdonne et dont la flamme éclaire tant de visages riant.

Les hommes s'asseyent près du feu et, tout en fumant la pipe, ils évoquent les souvenirs du bon vieux temps, racontent leurs frasques de jeunesse ou s'entretiennent des événements du jour. Tandis que les femmes, qui ont pris place près de la grande table, après avoir lavé la vaisselle, cousent et raccommodent les vêtements de leurs seigneurs et maîtres ainsi que ceux de leur progéniture, tout en ne se faisant pas moins marcher la langue, au dire du sexe fort.

Les enfants ont planté leur tente à l'extrémité opposée de la pièce et de ce coin privilégié partent, à chaque instant, des fusées de gaieté.

Hélas! des désertions ne tardent pas à se faire, dans ce camp improvisé: le marchand de sable a passé et les petits tombent de sommeil. Après leur avoir fait souhaiter le bonsoir à la compagnie, la maman va les coucher.

Dès que toute cette bruyante jeunesse s'est éteinte, le grand père ou le père prend le journal de la famille et en commence la lecture à haute voix. Chacun écoute en retenant sa respiration: on entendrait voler une mouche dans la chambre. Puis, après un passage plus ou moins long, vient les commentaires auxquels

"les femmes ne manquent pas de se joindre", disent encore les maîtres. Oui, certes, et l'on verra une fois de plus combien leur influence sera salutaire et profitable. Ainsi, on lit en ce moment un article sur la colonisation; l'écrivain, inspiré par le plus pur patriotisme, décrit les plus belles parties de notre cher pays où de magnifiques terres attendent le colon de bonne volonté....

Alors, tel des auditeurs qui vient de se plaindre du mauvais rendement de ses champs est tout réjoui d'apprendre qu'il y a un remède au mal. Tel autre qui a perdu le fruit de ses épargnes dans l'écolement d'une banque trouve dans la colonisation un moyen de sauver les siens de la misère. Des timides, des peureux, des routiniers (il y a toujours des "Gendreau le plaideux" quelque part) lui disent: "Ah! oui, vous vous ennuyez à périr au milieu des souches". Ou bien: "Si vous parvenez à récolter quelque chose vous ne pourrez écouler vos produits" etc., etc.

C'est alors que la femme se mêle à la conversation: elle répond aux objections par des arguments sans réplique et relèvera le courage des peureux, en un mot, elle se fera l'avocate de la belle cause de la colonisation. "Ce que femme veut, Dieu le veut." Nous verrons plus tard comment elle s'y prendra pour la faire triompher.

MARIE AYMONG.

Programme de Waterloo

Ce programme qui, — ne l'oublions pas, — vise à des réformes d'une importance primordiale pour les intérêts de l'agriculture et de la colonisation, devient de plus en plus l'objet d'études sérieuses. Nous soumettons à l'examen de nos lecteurs quelques-unes des appréciations qu'il provoque.

Écoutez le *Journal de Waterloo*: —

"Le *Pionnier* de Sherbrooke se propose d'examiner le programme de réformes élaboré à Waterloo, article par article, et dans son numéro du 8 septembre courant, il fait connaître son opinion sur le premier article: "Dégrever le sol par la taxation du capital." "Tout en admettant qu'il est tout à fait désirable de diminuer les impôts qui pèsent sur le sol, notre confrère ne voit pas comment on pourrait arriver à taxer les créances hypothécaires, puisqu'en fin de compte les prêteurs trouveront toujours moyen de faire payer cette taxe à l'emprunteur. "Mais il est possible, dit le *Pionnier* en terminant, que les auteurs du programme aient un autre mode de taxer le capital et d'atteindre leur but légitime. C'est ce qu'ils nous apprendront sans doute."

"À ce sujet, un des membres du comité qui a jeté les bases du programme nous a dit que ce n'était pas l'intention des auteurs du mouvement de demander l'adoption du programme en bloc; chaque chose devrait venir en son temps. Ainsi, la taxation du capital ne serait pas demandée avant l'établissement des caisses rurales ou banques agricoles dont il est parlé au deuxième article; voilà pourquoi il aurait peut-être mieux valu placer ce deuxième article le premier. En tout cas, on sait que ce programme devra être revu par le comité permanent qui sera définitivement nommé à Sherbrooke."

Prêtons maintenant l'oreille à notre confrère du *Monde Canadien* qui émet les réflexions qui suivent: —

"Il s'est réuni dernièrement à Waterloo, un comité de citoyens qui a élaboré un programme de réformes politiques, agricoles et économiques. Les projets de réformes qui ont pris naissance à cette convention de Waterloo sont nombreux, et la plupart d'une importance capitale. "Celui surtout qui a trait à la colonisation est d'une incontestable opportunité."

"C'est par le groupement des hommes de cœur, par l'union des volontés pour une même idée, que nous réussirons à arracher des mains de cette vieille malhonnêteté que l'on nomme la politique, les grandes questions de l'agriculture et de la colonisation."

"C'est une politique étroite, mesquine, égoïste et bonne à rien qui anéantit nos projets de réformes et nos idées de progrès. La spéculation politique et l'esprit de parti, voilà les deux grands ennemis de notre province."

"Prenons, par exemple, la colonisation. A-t-elle reçu vraiment l'attention qu'elle mérite de la part de nos gouvernements? Mille fois non."

"Nous avons d'immenses forêts à défricher, de vastes champs à peupler, et par ce fait, tous les moyens de renforcer notre race, de doter notre province d'immenses revenus, de marcher à pas de géant dans la voie de la civilisation et de la prospérité. Que faut-il faire pour cela? Protéger, avantager et satisfaire le colon. C'est ainsi que l'on enverra le mouvement d'émigration et que s'effectuera le retour des nôtres au pays natal. "Mais non, nos gouvernements aiment mieux favoriser le spéculateur,

qui répondra à leurs ambitions néfastes, que de protéger le pauvre colon. "Les marchands de bois versent nombre de dollars dans le trésor public. Surtout, ils sont de la race des bons souscripteurs en temps d'élection. Et on a toutes sortes d'égards pour eux."

"Les colons se dépensent pour agrandir notre patrimoine national. Mais s'ils ont le cœur fort et les bras vigoureux, ils n'ont pas de dollar à verser dans la poche des politiciens. On les laisse se tirer d'affaire comme ils peuvent. "Les marchands de bois sont sans doute des gens dignes de considération mais c'est une politique foncièrement antipatriotique que de les favoriser au détriment de la colonisation."

"En face de ce fâcheux état de choses, les deux articles suivants du programme de Waterloo nous paraissent pleins d'a-propos: —

"Diviser le domaine public en terres à bois et en terres colonisables, et mettre ces dernières entièrement sous le contrôle du ministre de colonisation."

"Améliorer les lois et règlements de colonisation, et donner gratuitement et absolument, sol et bois, des lots alternatifs aux colons de bonne foi."

"Nous ne disons pas qu'il y ait rien d'autre chose à faire en faveur des colons. Dans notre province, où des étendues considérables de terrain attendent des possesseurs qui les mettent en exploitation, on ne saurait ménager l'encouragement à la colonisation, on ne devrait reculer devant aucun sacrifice pour assurer le prompt développement. Toutefois, nous croyons que l'application des deux articles que nous venons de citer, serait un grand pas dans la bonne voie."

"Le colon qui s'enfonce hardiment dans la forêt pour se tailler un domaine, se trouve nécessairement en face de débuts pénibles. Ce n'est pas du jour au lendemain que, même avec un travail opiniâtre, il peut mettre la terre en état de lui procurer le bien-être et l'aisance."

"Mais si le gouvernement lui accorde la propriété du bois qui se trouve sur son lot, le colon se créerait, par la vente de ce bois, des revenus qui lui permettraient d'attendre que la terre elle-même lui donne amplement la subsistance."

"C'est un devoir patriotique que nos gouvernements ont à remplir. "Cette politique de colonisation généreuse et efficace, voilà certes un des meilleurs moyens de faire progresser rapidement notre province et d'étendre par là même sa sphère d'action dans le domaine fédéral pour la sauvegarde de notre nationalité."

"Il serait donc criminel de ne pas entrer résolument dans la voie des réformes."

IL N'Y A PAS DE QUOI

(Du Trifluorien)

Un personnage quelconque écrivant au *Temps* d'Ottawa, à propos de l'affaire Dreyfus, dit, entre autres ineffabilités: —

"Les Canadiens-français devraient, le jour de la fête nationale, se réjouir publiquement d'être sujets britanniques, c'est-à-dire, d'appartenir à un pays qui sait respecter et protéger la liberté de ses citoyens, sur tous les points du globe."

Les Anglais de ce pays-ci, comme leurs grands parents d'Angleterre, n'ont pas à inviter la comparaison avec qui que ce soit en matière de justice et de liberté. Est-ce parce qu'ils ont dépeuplé les catholiques canadiens-français du Manitoba, découverts et premiers possesseurs de cette région, de leur liberté religieuse et de la reconnaissance de leur langue comme langue officielle, que nous devrions, le jour de notre fête nationale, nous réjouir d'être sujets britanniques?

Que demain les Canadiens-français cessent d'être ici assez nombreux pour faire respecter, et le type d'avachi qui a écrit ces lignes verra quelle somme de liberté on lui laissera, à lui et à ceux de sa race. Qui dit Anglais dit un être qui accapare et asservit, dès qu'il a en mains la force brutale. C'est le résumé de son histoire, aussi bien à l'époque moderne qu'aux temps passés.

Il n'y a pas plus de quoi se vanter d'être soumis au régime que d'appartenir à la race.

E. LIANE.

Ramenés à la vie

Le VIN DES CARNES agit comme un charme, c'est ce que proclament dès maintenant une multitude de personnes hier débilitées, qui aujourd'hui se sentent revenir à la vie. Et cependant, il n'y a que quelques semaines que ce précieux reconstituant est sur le marché de Québec et Lévis, en attendant qu'il soit par tout le Dominion.

Le comité fédéraliste

(Bien que nous ayons déjà publié, il y a huit jours, un compte rendu d'une réunion du "Comité de mutualistes," nous croyons devoir, vu l'importance du sujet, reproduire ici le procès verbal officiel de ses délibérations, tel que publié dans le *Pionnier*, de Sherbrooke-Montréal.

Le comité de mutualistes, chargé d'étudier l'idée d'une fédération des sociétés de secours mutuel, s'est réuni le 31 août 1899, au bureau de l'Union-Franco-canadienne, No. 73 rue St-Jacques, à Montréal.

Le fauteuil de la présidence était occupé par M. J.-A. Chicoyne, délégué de l'Union Saint-Joseph de Sherbrooke, et président du dit comité.

M. C.-J. Magnan, professeur à l'École Normale Laval, Québec, fut choisi comme secrétaire.

Etaient présents: MM. L.-G. Robillard, président général de l'Union Franco-canadienne; Joseph Contant, vice-président de l'Alliance Nationale; Chas. Desjardins, directeur de l'Union Saint-Joseph d'Ottawa; Gédéon Surprenant, 83 rue Guy, Montréal; Téléphore Verret, président de l'Union St-Joseph de Saint Sauveur, Québec; Isate Tessier, président, Union St Joseph de Beauport; C.-D. Hébert, président, Union St Joseph des Trois-Rivières; Eug. Lafontaine, délégué de la Société Canadienne d'Economie Sociale; J.-M. A. Denault, secrétaire général de l'U. F. C.; Chas. Thibault, Société St Jean Baptiste de Waterloo; J.-L. Crevier, Union St Vincent de Montréal; Joseph E. Parent, N. P. St Jérôme, Terrebonne; L.-A. Chauvin, M. P., secrétaire de la Société canadienne d'Economie Sociale; Louis Marchand, Société St Jean Baptiste, de Valleyfield; Dr Chas. de Blois, 2ème vice-président de l'U. F. C., Trois-Rivières; N.-L. Hubert, Sec. Union St Joseph des Trois-Rivières; Paschal Leclerc, 47 avenue Morin, St-Henri; Marcel Fontaine, Artisans Canadiens Français, 169, Sanguinet, Montréal; Dr T. A. Brisson et L.-E. Carufel, du Bureau de Colonisation, Montréal; J.-B. Martel, Union St Joseph de Montréal, 288 Amherst; E.-H. Tellier, 164 Elgin, Montréal; D.-C. A. Daigle, de l'Alliance Nationale, 76 Visitation, Montréal; Gaspard Beaudoin, 253, Mai sonneuve; A. Bellemare, Inspecteur de l'U. F. C., 73 St Jacques; Théodule Bénard, Sec. Union St-Joseph, 65 Ste Elisabeth; M. J. Marchand, de *La Patrie*, C. Rodier, de *La Presse*, et plusieurs autres membres de la mutualité.

Après délibérations, les résolutions suivantes furent unanimement adoptées sur motion de M. Téléphore Verret, appuyé par M. Louis Marchand:

10. Dans l'intérêt commun des sociétés de secours mutuel, et pour assurer le succès des œuvres qu'elles poursuivent, il est désirable de créer des relations plus intimes entre elles;

20. Des liens de solidarité devraient être établis entre nos associations mutualistes qui, en bien des cas, se font une concurrence dont les suites peuvent être déplorables;

30. L'un des moyens de prévenir cette concurrence, et les abus qui ne peuvent manquer d'en découler, serait d'induire nos sociétés à s'entendre sur certaines bases d'action commune, à l'exemple des compagnies d'assurance contre l'incendie et sur la vie;

40. Pour donner plus de force et d'efficacité aux arrangements qui pourraient être ainsi faits entre les sociétés, la loi organique qui les régit devrait être amendée en ajoutant le paragraphe suivant à l'article 3104 des Statuts Refondus de la Province de Québec, tel qu'amendé par l'acte 62 Victoria, chapitre 32;

"3104 s Deux ou plusieurs sociétés de Secours Mutuel régulièrement constituées en cette province, et y possédant leur bureau principal, peuvent conclure entre elles tout arrangement jugé utile pour mieux atteindre le but respectif de leur fondation et pour coopérer ensemble aux œuvres légitimes qu'elles poursuivent.

"Tout tel arrangement pourra être fait et signé par le président ou officier supérieur de chaque société intéressée, mais ne sera valide qu'après avoir été ratifié par la majorité des membres présents à une assemblée spéciale ou ordinaire réunie en la manière prévue par les règlements des dites telles sociétés, nonobstant toute autre disposition à ce contraire dans les statuts et règlements des sociétés intéressées."

"Cependant, pour les fins ci-dessus l'Union St Joseph de la Cité d'Ottawa, licenciée et faisant des opérations dans la Province de Québec, sera considérée comme Société ayant son siège principal dans la dite Province et elle sera sujette aux dispositions de la présente loi et jouira de tous les bénéfices et avantages accordés par icelle."

5. Pour permettre aux sociétés de se fusionner entre elles, ce qui pourrait être opportun en plusieurs cas, la même loi devrait être également amendée en ajoutant au paragraphe précédent celui qui suit:

"3104 Toute société de Secours Mutuel possédant, comme subsidit, son bureau principal en cette province, qui désire renoncer à son existence corporative distincte, peut, en aucun temps et sur avis préalable émis à cette fin par ses membres convoqués en assemblée spéciale, demander à se fusionner avec une société similaire ayant également son principal bureau en cette province.

"Les conditions de telle fusion seront arrêtées dans et par un règlement qui, pour être légal, devra être approuvé avec les formalités ci-dessus prescrites, tant par les membres de la société demandant la fusion que par les membres de la société avec laquelle la fusion est sollicitée.

"Ce règlement devra, en outre, être approuvé par le Lieutenant Gouverneur en Conseil.

"A partir de la date de telle approbation par le Lieutenant Gouverneur en Conseil, la société qui aura demandé à être fusionnée se trouvera dissoute et sera remplacée, à toutes fins que de droit, par la société avec laquelle la fusion aura été opérée, le tout conformément aux termes et conditions stipulés dans le règlement susdit."

"Une exception analogue à la précédente est faite en faveur de l'Union St Joseph d'Ottawa."

60. Nos sociétés de secours mutuel étant fondées sous l'égide de la religion, et à l'ombre du drapeau national, il convient qu'elles coopèrent, dans la mesure du possible, au grand mouvement colonisateur qui se prépare à l'heure actuelle et qui a reçu l'adhésion de plus hautes autorités du pays;

70. Sous le nom d'"Œuvre Patriotique", une organisation spéciale devrait être formée au sein des mutualistes pour aider à la colonisation;

80. Un comité de l'"Œuvre Patriotique", serait formé au moyen d'un directeur choisi par chaque société;

90. Sur l'initiative de chaque chaque société affiliée à l'"Œuvre Patriotique", il devra être tenu au moins deux réunions publiques par année, auxquelles des conférences ou autres manifestations seront faites dans le but de populariser l'œuvre de la colonisation;

10. Chaque mutualiste sera invité à verser une souscription de douze sous par année, ou d'un sou par mois au profit de l'œuvre;

110. Le "Comité de l'Œuvre Patriotique" s'assemblera quand il y aura lieu et, autant que possible, ses réunions devront être tenues alternativement à Québec et à Montréal. Il pourra néanmoins siéger à tout autre endroit de la Province préalablement désigné par la majorité de ses membres;

120. Les fonds mis à la disposition du "Comité de l'Œuvre Patriotique" seront consacrés au maintien d'écoles élémentaires dans la nouvelle colonie et à y encourager l'industrie domestique au sein des familles;

130. Les travaux du comité seront placés sous le haut patronage de l'épiscopat;

140. Le Président et le Secrétaire sont priés de communiquer avec les diverses sociétés pour les mettre au fait des résolutions ci-dessus et spécialement pour les amener à s'enrôler sous l'étendard de l'"Œuvre Patriotique".

Sur motion de M. Isate Tessier, appuyé par M. J.-E. Parent, il est résolu:

Que les résolutions de ce comité concernant la fédération et la fusion des sociétés entre elles, soient référées au prochain congrès mutualiste de Hull et que M. Chas. Desjardins soit spécialement chargé de les y présenter.

Et le comité s'ajourne.

Montréal, 31 Août 1899.
(Signé) J.-A. CHICOYNE, Président,
C.-J. MAGNAN, Secrétaire.
(Pour copie conforme)
C.-J. MAGNAN, Secrétaire.

l'Union Franco-Canadienne

A l'occasion de la réunion du Conseil général de l'Union Franco-Canadienne, les officiers de cette florissante association avaient convié, le mercredi soir, 30 août, les membres du conseil et plusieurs invités à une délicieuse promenade en tramways.

Le départ s'est effectué à 7.30 h. s., en face des bureaux de l'Association, 73 rue St-Jacques.

Trois chars avaient été retenus dans le premier, qui avait été illuminé à profusion, ont pris place les membres de la fanfare du Mile End. Le deuxième était occupé par les militaires de la Garde Napoléon et enfin, dans la troisième voiture, nous voyions, les officiers généraux de l'U. F. C., et quelques invités, notamment MM. J.-A. Chicoyne, M. P. P.; C.-J. Magnan, directeur de l'Enseignement Primaire, de Québec; M. le Dr C. H. de Blois, des Trois Rivières, les représentants des différents journaux de Montréal et un grand nombre de dames.

Le cortège a défilé à travers nos principales rues, visitant les quartiers St Jean Baptiste, Ste-Marie, Hochelaga, les villes voisines de Ste Cécile, St-Henri, ainsi que le centre de la cité, soulèvant partout les plus sympathiques attentions.

Cette promenade agréable s'il en fut ne se termina qu'un peu après 11 heures.

Le lendemain matin à 9 heures, le conseil général de l'Union Franco-Canadienne a ouvert ses séances.

Etaient présents; M. L.-G. Robillard, président général; Dr C. N. DeBlois, 2ème vice-président; M. J. M. A. Denault, secrétaire général et MM. Chénard, Cloutier, Bellemare, Chartrand, Beaudoin, Paquette et Larivée, formant un quorum.

Les résolutions suivantes furent acceptées à l'unanimité:

"10 Le conseil général approuve unanimement les nominations faites par le bureau de direction de MM. L.-G. Robillard, comme président, général, et J. M. A. De Blois, comme secrétaire trésorier général de l'Union Franco-Canadienne.

20. Sur proposition de MM. Bellemare et Chartrand, le conseil approuve et ratifie unaniment un certain nombre d'amendements au règlement de l'Association tels que proposés par le bureau de direction.

30. Il est ensuite proposé par MM. Chartrand, Bellemare, DeBlois et Beaudoin, appuyés par MM. Larivée, Chénard et Beaulieu et résolu à l'unanimité, que l'arrangement intervenu entre le bureau de direction et le président général Robillard, soit ratifié et que le bureau de direction soit autorisé à prendre toutes les mesures nécessaires pour donner effet à cette entente.

4. MM. Beaulieu, Bellemare, DeBlois et Chartrand proposent, appuyés par MM. Cloutier, Beaudoin et Paquette que le conseil général offre au président général, M. Robillard, l'expression de son admiration et de sa reconnaissance pour le travail actif et dévoué de ce monsieur en faveur de l'association; résolu à l'unanimité.

5. Sur proposition de MM. Chartrand et Bellemare il est unanimement résolu que l'entière gratitude et approbation du conseil sont également exprimées à M. J. M. A. Denault, le nouveau secrétaire-trésorier général de l'association pour son concours efficace à l'œuvre commencée et que le conseil offre de plus ses remerciements les plus sincères à la presse canadienne française en général, notamment "La Patrie", "La Presse", "Le Pionnier" de Montréal, pour la publicité qu'ils accordent patriotiquement aux travaux et succès de l'Union Franco-Canadienne.

M. le Dr DeBlois fait ensuite quelques remarques pertinentes pour le bien de l'association et il termine par une cordiale invitation au bureau de direction de l'Union Franco-Canadienne et à la garde Napoléon de visiter la ville des Trois-Rivières où ils seront reçus avec toutes les sympathies des amis sincères et pourront faire un travail de recrutement favorable également à l'association et à la population trifluvienne.

MM. Robillard et Paquette ayant ajouté quelques paroles d'approbation de cette suggestion, il est unanimement résolu que la première excursion annuelle de l'Union Franco-canadienne et de la Garde Napoléon, se fasse aux Trois-Rivières, vu que nous comptons là de dignes amis, parmi lesquels Sa Grandeur Mgr Cloutier, M. P. V. Ayotte, du "Trifluvien", M. le Dr. C. N. DeBlois, notre dévoué vice-président général, et autres.

Sur proposition de MM. Denault, DeBlois et Beaulieu, appuyé par MM. Beaudoin, Chartrand et Bellemare, il fut adopté et unanimement résolu que l'Union franco-canadienne adopte pour son chant officiel l'hymne patriotique de Cartier: "O Canada, moi pays, mes amours."

Après quelques remarques des membres de l'Union Franco-canadienne et du président général qui offre ses remerciements aux assistants, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

L'après-midi, à 2 heures, a eu lieu dans les bureaux de l'U. F. C. une réunion des délégués de toutes les sociétés de bienfaisance pour discuter le projet de fédération.

A 4 heures, Mgr Racicot a fait la bénédiction du magnifique drapeau de l'Association. Il y a eu allocution et cette fête religieuse s'est terminée par un salut solennel au T. S. Sacrement.

A 5 heures, les membres du Conseil général de l'U. F. C. et quelques invités étaient conviés à de fraternelles agapes au restaurant Grand Vatel, et le soir, à 8 heures, toute la population canadienne française se dirigeait vers le Parc Sohmer où l'Union Franco-canadienne faisait sa fête champêtre.



COMMENCÉ DIMANCHE le 9 juillet 1899 les trains voyageront comme suit:

DEPART DE CHICOUTIMI Pour Roberval
12.00 P. M. — Mixte, le dimanche seulement arrivant à Roberval à 4 hrs. p.m. Ce train voyagera le dimanche seulement du 9 juillet au 20 août inclusivement.

POUR ROBERVAL ET QUÉBEC
7.05 P. M. — Express direct, tous les jours excepté le samedi, arrivant à Roberval à 9.50 P. M. et à Québec, à 8.40 A. M.

DEPART DE ROBERVAL pour Québec
10.40 P. M. — Express direct, avec char doré, tous les jours excepté le samedi, arrivant à Roberval, à 4.50, et à Chicoutimi, à 9.55 P. M.

POUR CHICOUTIMI
7.30 P. M. Express tous les jours excepté le dimanche, arrivant à 9.55 P. M.

7.30 P. M. — Express, le dimanche seulement, arrivant à 9.55 P. M. Ce train voyagera le dimanche seulement du 9 juillet au 20 août inclusivement.

DEPART DE QUÉBEC pour Roberval et Chicoutimi
8.40 A. M. — Express direct avec char doré, tous les jours excepté le dimanche, arrivant à Roberval, à 4.50, et à Chicoutimi, à 9.55 P. M.

25 minutes au Lac Edouard pour prendre le lunch.
Le fret ne sera pas reçu à Québec après 5 heures P. M.

Excellentes terres à vendre par le Gouvernement dans la vallée du Lac St-Jean à des prix nominaux.

Le chemin de fer transportera les nouveaux colons et leur famille et une quantité limitée de leurs effets de ménage GRATIS. Avantages spéciaux offerts à ceux qui établissent des moulins ou autres industries.

Pour renseignements au sujet des prix pour les passagers et pour le fret, s'adresser aux bureaux de la Compagnie, au Terminal rue St-André, à ALEXANDRE HARDY, agent général pour les passagers et le fret.

J.-G. SCOTT, Secrétaire et Gérant.
Québec, 6 juillet 1899.

Nouvelle Annonce

Intéressante pour les cultivateurs et le public en général

M. THOMAS PERRON est heureux de faire connaître au public qu'il a obtenu l'agence des C. LEBRES INSTRUMENTS ARATOIRES, de la maison BEAUCHEMIN & FILS, de Sorel; de la maison LAMOTTE, de St-Ours, P. Q., et de la MANUFACTURE DE JOLETTE.

Venez voir la nouvelle machine à faire **Les Rigoles**

Ces instruments et machines sont tous de première qualité et vendus à d'excellentes conditions.

MOULIN à BATTRE des plus perfectionnés.

Voitures !!! Voiture !!!
BUGGY A DEUX ROUES;
BUGGY A QUATRE ROUES
VOITURES DE TOUTES SORTES.

Toujours en mains: Un assortiment des plus complets et des mieux choisis de poeles de cuisine; Poeles de sauter; Poeles de Bureaux etc., etc.

Boutique de Forge

M. Perron s'occupera aussi, comme par le passé, à sa nouvelle boutique de forge, qui est des mieux outillée, de ferrage de chevaux et de toutes sortes d'ouvrages dans cette ligne.

Thomas Perron,
Forgeron et Agent Général,
RUE RACINE, CHICOUTIMI.
Porte voisine de chez MM. Tessier & Petit.

DEBARASSEZ VOS LITS DES PUNAISES.

EN EMPLOYANT LE **POISON LIQUIDE DE LYONS.**

Une application de 15 cent. dans votre armoire suffit. 25c. en vente partout.

IMPRIMERIE ELECTRIQUE
DE
LA DEFENSE

IMPRESSIONS COMMERCIALES DE TOUTES SORTES, TELLES QUE

CATALOGUES, PAMPHLETS, FACTURES, LISTES DE PRIX, CARTES D'ADRESSES, BLANCS DE COMPTES, CIRCULAIRES, MENUS PROGRAMMES, Etc., Etc.

Prix modérés

Nous donnerons une attention spéciale à toutes les commandes qu'elles nous viennent de grandes institutions financières ou de simples particuliers.

Imprimerie de La DEFENSE

UREAUX ET ADMINISTRATION: Rue Racine

Ateliers RUE RACINE

P. MASSON, Propriétaire

Agents demandés
Pour la vente par toute la région
DES
Bycicles ! Bycicles ! !
DES PLUS CÉLÈBRES MANUFACTURES

BICYCLES CLEVELAND "J'ai toujours EN MAGASIN les Instruments Aratoires si renommés de FROST & WOOD."
"NORMAN PACEMAKER"
"WINCHESTER"
"VANARD FLYER" MOISSONNEUSES LIEUSES, DAISY,

FAUCHEUSES simples et doubles, RATEAUX à cheval, CHARRUES de toutes espèces, CHARRUES d'acier, etc., etc., patrons divers MOULINS A BATTRE, simples et doubles, qui fissent et qui grillent.

Aussi :
MARCHANDISES SÈCHES, ÉPICERIES, FERRONNERIES, MEUBLES DE SALON et de chambre à coucher.

BELLES COUCHETTES POUR \$3 00

Venez voir ! Venez voir ! !
JOSEPH GAGNON, marchand,
8 mai 99. 6m.
RUE RACINE, CHICOUTIMI.

VIN DE QUININE DE CAMPBELL

Rend le sommeil petit pour les malades

RECOMMANDÉ PAR LES MÉDECINS

PREPARE LE VIN DE QUININE DE CAMPBELL ET OFFREZ-LE POUR DES MALADES

Vin de messe "SAINT-NAZAIRE"

RECOMMANDÉ PAR SA GRANDEUR MGR L'ÉVÊQUE DE CHICOUTIMI

FABRIQUÉ SOUS LE PATRONAGE DE SA GRANDEUR MGR L'ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC QUI A CHARGÉ UN PRÊTRE DE SURVEILLER LA FABRIICATION DE NOS

VINS LITURGIQUES

Lisez ce certificat :

Archevêché de Québec, 30 Novembre 1899. J'ai fait à MM. A. TOUSSAINT & CIE, Basse-Ville, Québec, un envoi de vin de messe. Nous sommes assurés de la manière dont il est fabriqué et nous nous faisons un devoir de le recommander tout particulièrement aux prêtres de l'Archidiocèse de Québec. L. N. ARCH. DE CYRÈNE, Administrateur.

UN AUTRE TÉMOIGNAGE

DE...

Mgr L'Archevêque de Québec

EXTRAIT D'UNE CIRCULAIRE DE SA GRANDEUR, 1er MARS 1897

"Il y a déjà assez longtemps que je m'occupe de la question des vins dont on se sert dans notre pays pour le saint sacrifice de la Messe. Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude...."

"MM. A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à Messieurs les Curés du diocèse.

"Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres."

A. Toussaint & Cie
40 et 42 Rue St-Paul
QUEBEC

L'Union Franco-Canadienne

Association catholique et nationale d'assurance populaire à taux fixe et d'économie sociale.

Incorporée en vertu des articles 3096 et suivants des Statuts Refondus de la P. Q.

1 1r octobre 1894 par M. l'Abbe E. Auclair, cure de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Approuvée et fortement recommandée par

TOUS NN. SS. LES ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES du Canada français et par un grand nombre de laïques éminents.

Prés. Hon. et Haut Protecteur: SA GRANDEUR MGR PAUL BRUCHESL, Arch. de Montréal.

Président Actif: Mr GUSTAVE LAMOYNE, Avocat, C. H., Montréal.

SECOURS AUX MALADES—En temps de maladie, \$3.00 par semaine, les deux premières semaines, \$5.00 par semaine pendant dix autres semaines, et de plus, \$3.00 par semaine, durant douze autres semaines, lorsqu'il y a la réserve du Fonds de Secours aura atteint \$25,000, et tant qu'elle se maintiendra à ce chiffre.—La première semaine n'est jamais payable.

Caisse de dotation de \$500, \$1000 ou \$2000

SIÈGE SOCIAL: 73 RUE ST-JACQUES, - - - MONTRÉAL

A.-R. HUDON,
MARCHAND GENERAL
Station d'Hobertville

BOIS DE PULPE, POTEAUX DE TÉLÉPHONE ET DE TÉLÉGRAPHIE, DORMANTS POUR CHEMIN DE FER, BARDEAU CÈDRE, PERCHES ET LIQUETS DE CÈDRE, MADRIERS ET BOIS DE COMMERCE EN GÉNÉRAL.

AUSSI :
Foin, paille, lard, bœuf, beurre, oeufs, etc., etc.

AU PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ.

Les ouvriers

No. 15

XXI

UN PROPRIETAIRE ET UN BOURGEOIS.

Comme je suis chargé de faire le rapport à la Société, je dois songer à en réunir les éléments. Eh bien ! que vous semble-t-il de Paris ?

—Ma tête en est remplie, mes oreilles en tintent nuit et jour. J'ai peine encore à m'y retrouver. Quelle agitation ! quel chaos !

—Où, surtout pour vous qui sortez d'un autre monde. Ce mouvement vous frapperait moins si vous y aviez été habitué ; mais à peine échappé de la vie des champs, vous êtes naturellement étourdi d'un tumulte que vous ne connaissez pas, auquel mille choses répondent en vous, soit pour résister, soit pour applaudir.

—Et vous, Monsieur, vous n'éprouvez pas ce sentiment ?

—C'est parce que je l'ai éprouvé que je vous en parle. Né comme vous à la campagne, élevé par des parents vertueux, j'ai apporté à Paris une âme aussi novice que la vôtre, si ce n'est que déjà l'éducation du collège l'avait quelque peu initiée aux agitations de la vie publique. Nécessairement, j'eusse été emporté dans le mouvement, si une éducation solide, et surtout la grâce de Dieu, ne m'eussent retenu. J'ai eu un bonheur insigne dès mon enracinement.

—Lequel ?

—D'être à même de faire bien. Un ami vertueux comprit que le meilleur moyen de sauver un jeune homme de la tentation de se perdre, était de lui inspirer la volonté de sauver les autres. J'ai été attaché à la Société de Saint-Vincent de Paul, cette heureuse création de temps modernes. Me trouvant en relations continuelles avec la misère physique et morale, je me suis senti fortifié dans l'amour du devoir, dans le sentiment de la reconnaissance envers Dieu ; et, par là, j'ai pu conserver mon attachement à la foi, et la volonté de rester fidèle. Mais combien font naufrage autour de moi !

—Oui, combien ! Moi aussi, je vois des jeunes gens descendre rapidement l'échelle du vice. Je vous avoue que la tête m'en tourne de frayeur. Parfois, une voix mystérieuse me dit à l'oreille : C'est ici ton tombeau.

—Faites comme moi, mon ami.

—Que voulez-vous dire ?

—Attachez-vous à la pensée de faire du bien. C'est en secourant les autres, qu'on s'affermirait. La charité est le sel évangélique qui empêche l'âme de se corrompre. L'aumône, est-il écrit, ne permet point que l'âme tombe dans les ténèbres.

—J'aurai de terribles obstacles à vaincre. Mon oncle a des préjugés insurmontables sur ce chapitre. Vous ne sauriez croire l'antipathie que le catholicisme lui inspire. Je suis forcé de me cacher pour remplir mes devoirs.

—Je me suis aperçu, dit le jeune homme en souriant, de l'impression désagréable que ma personne lui causait l'autre jour. Cela ne m'a point surpris. A chaque instant, nous rencontrons, au sein de la bourgeoisie, de ces misérables préjugés, dont on ne peut expliquer ni l'origine ni la persévérance. Nous n'en avons soulevé. Le bien est difficile ici-bas ; mais quiconque n'est pas prêt à tout affronter pour le faire, n'est pas digne de le tenter. La gloire est pour Dieu ; l'argent, pour les pauvres ; les rébus, pour nous ; les parts sont justes. La bourgeoisie matérialiste et voltairienne se perd elle-même, et ne s'en doute pas ; nous touchons à une époque de crise. L'heure approche où la classe moyenne comprendra aux lieux de la foudre, qu'il n'y a pas fondement possible à la société

hors de la religion, mais ce sujet est bien vaste, et vous venez causer et non discuter.

—Pardieu, Monsieur, j'aime à discuter. Chaque jour, au milieu de l'atelier, comme au sein de la famille j'entends soulever des objections contre la religion. Ignorant comme je suis, il m'est ordinairement impossible d'y répondre d'une manière satisfaisante.

—Disputer, dit vivement le jeune étudiant, c'est aujourd'hui chose inutile. Tout a été dit pour et contre la religion. Le cercle des controverses est parcouru. Il n'y a plus que les événements qui puissent prendre la parole, et Dieu la leur donnera bientôt. En attendant, il ne nous reste qu'une chose à faire : pratiquer nos devoirs et donner le bon exemple.

—Le bon exemple ! son influence est bien faible.

C'est vrai. L'homme n'a plus d'empire sur l'homme. On laisse chacun faire comme il l'entend, et on suit sa route. Conservons du moins la seule chose qui empêche la société de se dissoudre, la sainte charité. Faisons le bien, venons en aide à nos frères autant que nous le pouvons, et laissons à Dieu le soin du reste.

—Quelle effrayante misère se révèle à moi, depuis que je suis ici ! Sans doute il y a des malheureux dans nos campagnes ; mais quelle différence !

—Et encore n'est-ce rien que la misère physique, en comparaison de la misère morale. Ce qui afflige l'œil du philosophe chrétien c'est que ces infortunés, après avoir entraîné une existence cruelle, s'endorment sur l'abîme.

—Il me semble que le malaise des classes inférieures prend un caractère de turbulence, et menace de bouleverser la société.

Le volcan s'apprête. La bourgeoisie sera cent fois victime. Elle a abaissé sans pitié tout ce qui a renversé ce que l'ordre providentiel avait constitué au-dessus d'elle ; il est juste qu'elle descende un peu plus bas. La noblesse est ses vices et ses vertus : la bourgeoisie a hérité de ceux-là plus que de celles-ci. Toute la richesse est maintenant entre ses mains ; quel usage en a-t-elle fait ? Le paupérisme augmente d'une manière effrayante. Elle n'a pas cette largeur de vues, cette générosité de cœur, qui caractérisaient sa décadence ; elle n'a pas compris que la richesse est une fonction, que le superflu est le patrimoine du pauvre, et que qui ne donne pas vole, suivant la pensée d'un Père de l'Eglise. Elle a surtout voulu jouir, s'enfermer dans la sphère des biens matériels, et, comme les enseignements austères de la religion la gênaient, elle s'en est débarrassée. Le monde surnaturel est pour elle une fiction ; au fond, elle y croit peut-être, mais elle s'est laissée dire qu'il n'y en a pas, et elle a agi comme si elle le croyait. Encouragée par ses applaudissements, une littérature échevelée a battu en brèche la vieille foi, les mœurs antiques, un journalisme impie a déversé le mépris sur tout ce qu'il y avait de sacré. Plus rien n'est debout maintenant. Et l'on s'étonne qu'un édifice miné de toutes parts s'écroule ! On devrait s'étonner qu'il ne soit pas encore renversé. Quant à moi, je crois que si la foi des vieux siècles n'avait pas conservé un reste d'empire, c'en serait déjà fait de la société.

Oui, mon ami, agissons, aimons surtout. Impuissants à guérir des plaies immenses, tâchons au moins de les adoucir. Dieu nous tiendra compte du peu de baume que nous saurons y appliquer, la dispute est inutile ; les théories modernes ont beaucoup promis, nous les verrons à l'œuvre. Prouvons-leur en attendant que la vieille charité n'est pas éteinte, et qu'aujourd'hui comme aux premiers jours, l'amour sincère de l'humanité est inséparable de la foi catholique.

M. de Semblance tira ici sa montre, et ajouta :

—L'heure m'appelle à la séance hebdomadaire de la Société ; voudriez-vous m'y accompagner ? Pierre Rousseau accepta avec

empressement. Ils s'acheminèrent donc vers le lieu des séances. Vingt-cinq jeunes gens environ y étaient réunis. Louis de Semblance prit place au bureau comme secrétaire. Un vicair de la paroisse recita le *Veni, Sancte*. Le président adressa à l'assemblée quelques paroles en forme de résumé, et rappela que la mauvaise saison approchant, il fallait redoubler de zèle ; que les besoins de la classe pauvre menaçaient de devenir nombreux, et que de plus grands sacrifices seraient nécessaires de la part des âmes charitables. Le secrétaire lut ensuite le procès-verbal de la dernière séance et la correspondance. Ce qui frappa surtout Pierre, ce fut une lettre de la société de Caen, où l'on rendait compte des démarches fructueuses qu'avaient faites deux délégués près d'un parricide condamné à mort, et qui refusait obstinément de se réconcilier avec Dieu. Les deux jeunes gens avaient été assez heureux pour trouver accès dans l'âme de cet infortuné, et obtenir de lui ce que des prêtres zélés n'avaient pu obtenir (1). L'accent de cette lettre était si pénétrant, que Pierre ne put lui refuser des larmes. Ensuite on procéda à l'examen et à la révision des listes d'indigents du quartier. Chaque membre vit augmenter le nombre de ses clients. On ne pouvait qu'admirer la sainte ardeur avec laquelle ces jeunes gens, distingués par leur rang, leur éducation, et livrés, pour la plupart, à des occupations sérieuses, se disputaient les malheureux. Pierre remarqua surtout un jeune Anglais converti, qui se distinguait entre tous par son zèle pieux et sa ferveur généreuse. Plusieurs membres développèrent des motions tendant à ouvrir de nouvelles sources de bienfaits. La séance se termina par une collecte abondante, où Pierre s'empressa de donner tout ce qu'il avait en sa possession.

—C'est vrai, disait-il en sortant tout ému, voilà la meilleure manière de démontrer la religion.

XXIII

EMBARRAS

Nous sommes à Sombrey, un dimanche de novembre, après les vèpres. Il a plu tout le jour, mais sur le soir un rayon de soleil a percé les nuages, et dore les fenêtres d'une petite chambre, à travers les feuilles flétries d'une vigne. Une jeune fille est là, soucieuse, affairée : de longtemps un si grave embarras ne s'est rencontré sur sa voie ; depuis quinze jours elle n'en dort pas, elle en a perdu l'appétit : il s'agit d'écrire une lettre !

Elle a beau délibérer, l'alternative se pose devant elle : si elle ne répond pas, c'est renoncer à ses engagements, et si elle répond, que dira-t-elle ?

Sa plume est là. Elle a retrouvé au fond d'une armoire l'écritoire qui a servi à feu son frère dans le temps qu'il fréquentait l'école, et dont on n'a pas fait usage depuis le jour où Jean Méliot signait son dernier bail. Elle y retrouve un peu d'encre boueuse qu'elle liquéfie avec de l'eau. Une feuille de papier solide, épais, enfumé, s'étale sur la table et semble l'inviter à écrire. Elle s'est enfermée, de peur d'être distraite dans son importante occupation. Enfin la voilà accoudée sur la table, regardant à travers la vigne, les nuages qui s'enroulent du côté de l'Occident, et cherchant, non des pensées, non des sentiments, hélas ! son cœur en est plein, mais les expressions, dont elle les revêtira...

Elle commence : sa main tremblante, ou d'émotion ou par défaut d'habitude, va de travers, fait des zigzags, les formes des lettres sont boiteuses. Le premier mot descend, le second remonte : comme c'est désagréable ! Et puis la plume s'éraïlle, crie et fait jaillir l'encre. L'encre aussi est toute blanche. La table boite : et chaque fois qu'elle penche sur son pied trop court, la plume suit le mouvement et fait une sottise. Je ne parle pas des pâtés ; en voilà déjà deux, un qui couvre en cri-

(1) Historique.

tier le mot *ami*, et l'autre qui sert de pont entre deux lignes. Maudit soit l'imbécile qui inventa l'écriture.

La pauvre Thérèse sue à grosses gouttes : c'est bien plus aisé de pétrir, de moissonner, de tenir la charrue ! Les pensées se pressent sous sa plume, si vite que la plume ne peut les suivre ; la preuve c'est qu'elle a sauté un mot. Et pourtant elle en viendra à bout ; les idées même la préoccupent tellement à la fin, qu'elle ne songe plus à la tournure des lettres ni au choix des mots. Mais tout à coup on frappe à sa porte. La rougeur lui monte au front ; son premier mouvement est de cacher papier, plume, encre, sous la couverture de son lit.

Elle ouvre : c'est son père.

—Voilà longtemps que je t'appelle, Thérèse, et tu ne me réponds pas.

—Je n'ai pas entendu, mon père, dit la jeune fille en rougissant.

Il était très vrai qu'absorbé dans le travail de sa pensée, elle n'avait pas entendu son père, l'usage de ce brave homme étant d'avoir la pituite, et de tousser comme s'il causait, et de causer comme s'il toussait, en sorte qu'on pouvait difficilement distinguer à laquelle de ces deux opérations il se livrait.

—J'aurais pourtant bien aimé à te voir descendre, car c'était de toi que nous parlions et pour toi qu'il venait.

—De qui parlez-vous, mon père ?

—De qui ? dit Jean en levant un œil souriant sur sa fille ; je le donnerais bien en dix. Je t'ai appelée inutilement : je sentais bien que tu aurais tenu là une meilleure conversation. Car enfin, tu as reçu quelque éducation ; je n'ai rien négligé pour te faire apprendre à lire et à écrire, et je dois le dire, mon argent n'a pas été perdu.

Si Jean Méliot eût en ce moment regardé sa fille, il eût vu que sa conscience lui disait tout bas qu'elle ne méritait que la moitié de l'éloge paternel, vu que, si elle lisait assez couramment, son talent pour l'écriture n'était pas des plus distingués.

Mais le bon père ne se doutait de rien, et continua :

—Je suis ravi, ma fille, de la visite que je viens de recevoir, et j'ai tout lieu de croire que tu ne le seras pas moins que moi. Oui, je regrette sincèrement que tu n'aies pas été là pour lui dire quelques uns de ces beaux mots que tu dis si bien, et qui n'auraient certainement jamais été mieux placés.

—Je partage votre contentement, mon père, mais vraiment je ne puis deviner de qui vous voulez parler.

—Morbieu ! je le crois bien, et pourtant c'est de toi qu'il s'agit car il s'est expliqué bien nettement : il te demande pour son neveu. Tu devines, maintenant ? François Chérisy.

Jean Méliot s'arrêta pour regarder l'effet qu'allait produire sur la figure de sa fille cette révélation inattendue. Il attribua à la surprise et à une joie secrète la rougeur qui colora ses joues. Mais la cause en était toute différente : d'abord la surprise, et puis le trouble que cette nouvelle apportait à son premier, à son unique amour, au moment même où il était occupé à formuler son mot décisif. Tous les sens de la pauvre Thérèse étaient bouleversés, et elle eut quelque peine à se remettre.

Le parti qu'on proposait à la jeune fille n'était point à dédaigner sous le rapport de la fortune. François Chérisy était un vieux garçon, riche propriétaire et honnête homme. Entre ses neveux il en avait adopté un, à cause de sa bonne conduite et de son esprit d'ordre. Dans un temps, Jean Méliot et lui, amis d'enfance, s'étaient plu à projeter le mariage en question ; mais comme les enfants étaient trop jeunes alors, la proposition n'avait pas eu de suites.

(A suivre.)

HOTEL CHICOUTIMI

Jos. Néron Propriétaire. Louis Martin Gérant.

Pour l'aménagement et le confort, comme pour la cuisine et le service, ce magnifique HOTEL ne se cède en rien aux hôtels de première classe.

EN FACE DU CHATEAU-SAGUENAY.

À proximité des chars et du bateau, de la Cathédrale et du Séminaire, en plein centre des affaires, il offre toutes les commodités et tous les avantages possibles aux voyageurs de commerce comme aux touristes.

LES VOYAGEURS DE COMMERCE y trouvent des

Salle d'éch antillons et les touristes, des chevaux et des guides qui les mènent aux endroits de pêche le plus renommés.

Cinquante quatre chambres pour pensionnaires, SALONS, SALLE des fumeurs, CHAMBRE de bain. Service d'eau et latrines à tous les étages. Eclairage électrique partout.

C'est une imposition que d'offrir une imitation inférieure quand on demande le

PIN ROUGE

du SUD du Dr HARVEY.

Le meilleur des pins contre la toux. Ne vous laissez pas imposer. En vente partout 25c. la bouteille.

Chs-N. DUMAIS
Agent d'assurances **ROBERVAL**

Representant : CONFEDERATION LIFE LONDON GUARANTEE & ACCIDENT CO SUN INSURANCE OFFICE.

Cie anglaise fondée en 1710 contre le feu ALLIANCE ASSURANCE CO. fea.

Taux réduits

Wallace College
42, Mountain Hill QUÉBEC

Cette institution est la mieux organisée dans cette partie de la Province. Le programme comprend la tenue des livres, la correspondance, le droit commercial, le dessin linéaire, la calligraphie, la clavographie, la sténographie, la télégraphie, l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie, la trigonométrie, la navigation, le toisé, l'usage des logarithmes, l'anglais et le français. Aussi la préparation aux examens du service civil, de l'arpentage, du génie civil et de l'architecture. L'enseignement se fait en anglais. Une dame est en charge du département des demoiselles. Pour plus amples informations, adressez :

J.-W.-M. WALLACE C.E. PRINCIPAL
42, Mountain Hill, Québec.

VOITURES A VENDRE

Voitures de toutes sortes et dimensions, à QUATRE ou à DEUX, élégantes et solides, couvertes ou non.

Venant des meilleures Fabriques

Venez nous faire une visite, et examiner nos Catalogues.

A vendre aussi

La MAISON que j'occupe, lambrissée en briques, à trois étages, avec Hangar et Ecurie. Pour conditions, venez voir.

Aimé Bolly
MAITRE-CHARRETIER
Avenue Bégin et Rue St-François, Xavier Chicoutimi.

Les Maisons Suivantes

DE MONTREAL,
sont recommandées à nos clients.

MEUBLES et Matelas.
Que vous ayez besoin d'une chaise ou de 100 sets de chambre à coucher, écrivez pour nos prix.

PAPETERIE, Enveloppes, etc., etc.

PATENTES BREVETS D'INVENTION OBTENUS DANS TOUS LES PAYS.

REMINGTON Machines à écrire, etc.

Pour Contracteurs Bois, ciment, briques à feu.

VIN SAINT-LEON

RENOVATEUR PARISIEN DE

LUBY

CHEVEUX

ARTICLE DE TOILETTE INDISPENSABLE POUR LA JEUNESSE PERPETUELLE DES CHEVEUX HAQUE ESSAI REUSSIT PARFAITEMENT ET DONNE ENTIERE SATISFACTION.

Chez les Chimistes et Parfumeurs, 50c. la bouteille.

PROFITEZ-EN

Vous avez une occasion unique d'acheter

A bon marche

Allez chez **P. H. BOILY**

Vous trouverez la plusieurs sortes de

marchandises

Dont on veut se défaire

VENDUES A REDUCTION.

Spécialités !

Epiceries, Ferronneries

GRANDE OUVERTURE DU

NOUVEAU MAGASIN

EN FACE DU CHATEAU SAGUENAY

Articles de sport :

PATINS, "HOCKEYS" ET AUTRES, RAQUETTES, FUSILS DE CHASSE AUSSI, UN LOT DE CARABINES "NIDER",

VENDUES A TRES BAS PRIX

assortiment très varié

Tous les articles de ferronneries. Assortiment complet et peintures, huiles, vernis, et toutes les fournitures de construction.

Assortiment général d'epiceries de

premier choix

THÉS, CAFÉS, DANS TOUS LES PRIX, SUCRE, SIROP, CONSERVES ALIMENTAIRES

POISSON, TABACS, canadien et autres, PIPES, FARINES, GRAINS et POISSONS de TOUTES SORTES

Le tout a bon marché

CHEZ : Thomas Cote,

EN FACE DU CHATEAU SAGUENAY

La fonderie Bergeron

A EN MAINS LES PLUS BEAUX MODELES ET FAIT LES

MEILLEURS POELES

QUI SOIENT FONDUS DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

Poeles de cuisine, a un, a deux Et a trois ponts, Etc., Etc

Épitaphes de toutes formes de toutes grandeurs et de tous prix Aussi clôtures pour les tombes.

Bau et nombreux patrons de galeries. Patrons pour les clôtures de font. Etc.

Toutes réparations dans les poêles et les machineries faites avec la plus grande promptitude et le plus grand soin.

BELLES LETTRES POUR FAIRE DES ENSEIGNES

Nous ne nous occupons pas seulement des ouvrages en fonte, mais nous faisons aussi tous les travaux possibles en fer Nous possédons un magnifique tour pour tourner le fer et la fonte.

Nous sommes aussi agents pour la vente d'instruments aratoires pour la grande maison MOODY.

Venez nous voir et vous serez satisfaits de la manière dont vous serez servis.

ROGER BERGERON, Fondeur et forgeron.
RUE, RACINE, CHICOUTIMI

FUMEZ LES CIGARETTES

Caisses rurales

(Du Pionnier)

Le second article du programme élaboré à Waterloo se rapporte au crédit agricole et se lit comme suit :

20 FONDER DES CAISSES RURALES OU BANQUES AGRICOLES.

Le but des caisses rurales est de procurer au travailleur du sol les fonds dont il peut avoir besoin tout en ne lui chargeant qu'un intérêt modéré.

On ne saurait trop encourager leur fondation dans nos paroisses.

A part les services qu'elles peuvent rendre au petit cultivateur, en lui avançant des sommes modiques pour obvier à une nécessité temporaire, elles offrent un placement sûr à l'épargne agricole.

Si le système des caisses rurales avait été régulièrement implanté dans la Province, il est probable qu'il eut retenu à la campagne et sauvé du naufrage une grande partie de l'argent que les cultivateurs ont perdu dans la banque Ville-Marie.

Ce malheur financier, et les nombreuses victimes qu'il a faites au sein de nos honnêtes populations agricoles, donnent une frappante actualité à la question qui nous occupe.

C'est une déplorable anomalie que cette émigration des économies du cultivateur vers les villes, alors que l'agriculture manque de capitaux.

Garder le numéraire à la campagne, le faire servir au développement de la richesse agraire, telle est la théorie qu'il s'agit de mettre en pratique au moyen des caisses rurales. C'est une théorie qui est loin d'être nouvelle, même en autant que notre propre pays est concerné.

Elle a été l'objet de dissertations habiles au sein de nos conventions agricoles et, à plusieurs reprises, l'un de nos économistes les mieux renseignés, M. E. Castel, lui a consacré des écrits aussi lucides que bien conçus.

En Europe le problème des caisses rurales est résolu depuis assez longtemps et, empressons-nous de le constater, il fonctionne avec le plus grand succès.

Dans notre numéro du 11 août nous avons donné une faible esquisse des résultats obtenus par les caisses dites système Raiffeisen. Nous n'avons pas à y revenir pour le moment ; mais nous aimons à rappeler, cependant, le fait que ces caisses, au nombre de plusieurs milliers, n'ont jamais perdu un seul sou des argents prêtés, ni fait perdre un seul sou à leurs actionnaires ou déposants.

Il faut croire que ces institutions reposent sur de bonnes bases, car, autrement, leurs opérations n'auraient pu être aussi heureuses.

Des services incalculables sont rendus par les caisses rurales dans les pays où elles se sont multipliées et notamment en Allemagne, en Italie et en France.

Non seulement au point de vue du progrès matériel, mais encore au point de vue social et moral, leur influence est partout salutaire.

Un sentiment de mutualité préside à leur organisation et en exclut tout cachet de spéculation individualiste.

La caisse rurale constitue une "œuvre" plutôt qu'une "entreprise."

Reste à savoir si cette forme du crédit agricole peut s'adapter à notre province.

Il est probable qu'il s'écoulera encore des années avant que son application se généralise en Canada ; mais nous ne voyons pas pourquoi ce qui est si utile ailleurs ne serait pas une source de bienfaits parmi nous.

Notre régime paroissial se prête admirablement à l'établissement des caisses rurales.

Ce qui fait la force de ces institutions en Europe, c'est qu'elles

ont un caractère absolument communal. Actionnaires, déposants, emprunteurs, gérants ou administrateurs sont tous gens qui se connaissent, qui ont des intérêts solidaires et qui trouvent leur compte à s'aider réciproquement.

Il faut admettre que l'esprit d'association s'est grandement affirmé, depuis quelques années, au sein de nos campagnes. Nous lui sommes redevables des immenses développements de l'industrie laitière, grâce au régime de la coopération. La fondation des "Cercles Agricoles," dont bon nombre rendent des services signalés, est une autre preuve que les cultivateurs apprennent chaque jour à s'unir et à travailler de concert. D'un autre côté, les sociétés d'assurance paroissiale contre l'incendie semblent se populariser de plus en plus.

Des rapports encourageants nous arrivent de plusieurs localités à ce sujet.

Nous avons donc raison de croire qu'avec le temps, les caisses rurales deviendront un facteur important dans la marche du progrès agricole.

Le jour n'est peut-être pas éloigné où chaque paroisse bien ordonnée possèdera sa "banque" locale, à côté d'une société d'assurance mutuelle et d'un cercle agricole.

Disons, en terminant, que des efforts partiels sont déjà tentés pour fonder des caisses dans nos campagnes et, dans certains cas, ces efforts obtiennent des résultats féconds et remplis d'espérances pour l'avenir.

Nous connaissons une caisse rurale parfaitement organisée et en pleine opération : c'est la paroisse de Notre Dame des Anges, dans le comté de Portneuf.

La "Caisse Rurale" de Notre Dame des Anges ne compte pas encore une longue existence, mais elle possède déjà une position et des états de service qui méritent d'être notés. Nous en parlerons dans un prochain numéro.

Pour les travailleurs

(Du Pionnier)

L'assistance par le travail et par le placement est le meilleur moyen de venir en aide aux travailleurs sans occupation. Mais ce mode d'assistance est loin de suffire aux besoins des malheureux. On ne pourra pas toujours trouver une occupation aux travailleurs atteints par le chômage. D'ailleurs un grand nombre de miséreux éprouvés par les infirmités ou par les maladies sont momentanément dans l'impossibilité de travailler. Il faut donc les secourir d'une autre manière.

L'assistance à domicile nous paraît la meilleure. La vie de famille est la plus morale et la plus heureuse. Ceux qui s'intéressent au sort des malheureux doivent la favoriser de tout leur pouvoir, convaincus qu'ils font la charité matérielle, la charité religieuse par les secours qu'ils donnent à domicile.

La mère qui soigne son mari ou ses enfants malades ou infirmes, les enfants qui soignent leurs parents, font un acte de dévouement qui développe dans le cœur de tous les membres de la famille les sentiments généreux, et par un accroissement d'estime et d'affection, resserrent les liens si doux et si étroits qui doivent unir tous les habitants du foyer domestique.

Quelques économistes pessimistes ne croient pas à l'efficacité de l'assistance à domicile. L'un d'entre eux affirme : "que l'administration de l'assistance publique à domicile n'a pas une seule fois, en soixante ans, retiré un indigent de la misère. Au contraire, dit-il, elle a fait des pauvres héréditaires."

M. de Vatteville, lui-même, termine une étude sur l'assistance par ces paroles : "Depuis soixante ans que l'administration publique à domicile exerce son initiative, on a jamais vu un seul indigent retiré de la misère et pouvant sub-

venir à ses besoins par les moyens et à l'aide de ce mode de charité. Au contraire, elle constitue souvent le paupérisme héréditaire. Aussi voyons nous, aujourd'hui, inscrits sur le contrôle de cette administration, les petits fils des indigents admis au secours publics en 1802, alors que les fils avaient été en 1830 portés également sur les tables fatales."

Nous convenons, en effet, que les aumônes en argent, distribuées sans une discrétion suffisante sont fréquemment inefficaces.

Cela tient surtout à ce que ces aumônes sont distribuées par des agents salariés qui y mettent peu de cœur et n'ont pas soin d'unir l'assistance morale et religieuse à l'assistance matérielle.

Il en est souvent de même des aumônes données par des particuliers à des indigents vrais ou prétendus, qu'ils ne connaissent pas.

Les matérialistes professent à ce sujet une doctrine écoeurante qui nous ramènerait aux plus vilains temps de la barbarie et du paganisme. Herbert Spencer ose professer l'élimination des individus miséreux et moins bien doués. Il y voit "un indispensable travail de sélection, par lequel la société s'épure continuellement elle-même." Il s'élève contre la bienfaisance qui "va rejeter les non producteurs à la charge des producteurs, dégrader l'espèce et amasser comme à plaisir une réserve de souffrance pour les générations futures, de sorte que l'on

peut se demander si la *sotte philanthropie*, qui ne pense qu'à adoucir les maux du moment, sans voir les maux indirects de l'avenir, ne produit pas au total une plus grande somme de misère que l'extrême égoïsme."

Voilà bien les fruits de l'athéisme et du matérialisme ! Les hommes sont considérés comme des animaux ; on peut, on doit laisser mourir les malades, les infirmes, sans voir les maux indirects de l'avenir, ne produit pas au total une plus grande somme de misère que l'extrême égoïsme."

Et si, en fin de compte, il vous récompense de quatorze jours par semaine, vous ne devez pas vous faire un scrupule, tout en mettant votre obole au pied de sa statue, de collecter, soit en *fitons*, payables 365 jours après vue, ou en effets de magasin, vendus à 100 pour 100 et quelquefois plus ; c'est une grande faveur qu'il vous fait, mes bons amis. Collectez ! Le département de la Colonisation est très sévère sous ce rapport : laissez le faire. Tout agent quelconque qui enfreindrait les instructions écrites qui lui sont transmises, à propos de pitons et de bons au porteur, s'exposerait inconsiderément à descendre la côte, et à rester au bas... de la liste.

Je ne crois pas que XXX se dérange de sitôt, s'il est homme d'affaires comme vous êtes, surtout avec des gens comme vous et moi. Quelqu'un a cru l'entendre dire dernièrement en parlant des Honorables Ministres de la colonisation et de l'Agriculture ; "Turgeon, Deschêne et moi, nous nous entendons à merveille, ça suffit." A ce propos je ne le crois pas en aussi bon chemin ; pour cela à l'œuvre de Péribonca, je laisse la parole

à ceux qui l'ont par... par... cou... cou... couru. A bon entendeur, salut.

(ALBANEU)

L'Union Franco-Canadienne

Copie d'une lettre remise à M. Ald. Charland, inspecteur de L'Union Franco-Canadienne, adressée aux officiers de cette organisation.—Témoignage de satisfaction.

Chicoutimi, le 15 Sept. 1899.

A Monsieur J. M.-A. Denault, secrétaire général de L'U. F. C., Montréal.

La présente est pour attester de mon entière satisfaction envers votre association, dans le règlement de ma réclamation contre l'Union Franco-Canadienne, tant pour indemnité funéraire \$50.00 et bénéfices de maladie \$2 14, que pour le montant de la police d'assurance sur la vie que possédait mon époux dans la dite société, lors de son décès arrivé le 27 juillet dernier.

Je suis heureuse de profiter de la circonstance pour offrir aux officiers de votre société, par l'entremise de Monsieur A.-L.-D. Charland, Inspecteur, mes plus sincères remerciements pour leur diligence à payer et pour remercier Monsieur l'inspecteur de sa bonne courtoisie manifestée en faveur des intéressés, dans la solution de cette affaire.

Souhaitant succès, prospérité et longue vie à votre organisation nationale de bienfaisance, Croyez-moi bien, cher Monsieur, votre très dévouée

sa
Dame CHRISTINE X TURCOTTE
marque
Veuve de feu
WILLIAM BLACKBURN.
(Vraie copie)
Témoïn : JOS. LAROUCHE
Percepteur U.F.C.

Précieuse ressource
Par les températures inconstantes, le BAUME RHUMAL est une ressource inestimable.

La mère chrétienne d'autrefois

La Semaine, de Saint Dié, en racontant la vie d'un vénérable prêtre de ce diocèse, cite sur son enfance, cette anecdote qui montre comment les parents savaient jadis se faire respecter de leurs enfants et leur donner pour la vie une trempe virile :

"Ma mère, dit M. Idoux, était restée veuve avec quatre enfants. Un jour nous avions été désolés, deux de mes frères et moi ; elle attrape une verge et la brandit. Nous courbions l'échine, mais l'orage ne tombe pas. Nous la voyons jeter la verge en murmurant :—Non, pas aujourd'hui, je suis en colère.

"Le lendemain se passa sans encombre, nous nous frottions les mains croyant tout oublié. Erreur profonde ! Le troisième jour, nous étions encore au lit qu'elle entre armée de la terrible verge en disant :—Hier, j'étais encore fâchée ; mais aujourd'hui je ne le suis plus et je puis corriger avec fruit. Allons, en place. Et nous eûmes notre "cinq-lé."

Epiceries... Epiceries...

Depuis longtemps, nous donnons une attention spéciale et constante à l'important département d'épiceries dans notre commerce ; aussi, il est reconnu que nos efforts ont été couronnés de succès. Rien ne sera épargné pour faire de ce département un plus grand succès, si possible.

Nous garantissons entière satisfaction.

Coté, Boivin & Cie
N. B.
EN GROS SEULEMENT.

peut se demander si la *sotte philanthropie*, qui ne pense qu'à adoucir les maux du moment, sans voir les maux indirects de l'avenir, ne produit pas au total une plus grande somme de misère que l'extrême égoïsme."

Voilà bien les fruits de l'athéisme et du matérialisme ! Les hommes sont considérés comme des animaux ; on peut, on doit laisser mourir les malades, les infirmes, sans voir les maux indirects de l'avenir, ne produit pas au total une plus grande somme de misère que l'extrême égoïsme."

Et si, en fin de compte, il vous récompense de quatorze jours par semaine, vous ne devez pas vous faire un scrupule, tout en mettant votre obole au pied de sa statue, de collecter, soit en *fitons*, payables 365 jours après vue, ou en effets de magasin, vendus à 100 pour 100 et quelquefois plus ; c'est une grande faveur qu'il vous fait, mes bons amis. Collectez ! Le département de la Colonisation est très sévère sous ce rapport : laissez le faire. Tout agent quelconque qui enfreindrait les instructions écrites qui lui sont transmises, à propos de pitons et de bons au porteur, s'exposerait inconsiderément à descendre la côte, et à rester au bas... de la liste.

Je ne crois pas que XXX se dérange de sitôt, s'il est homme d'affaires comme vous êtes, surtout avec des gens comme vous et moi. Quelqu'un a cru l'entendre dire dernièrement en parlant des Honorables Ministres de la colonisation et de l'Agriculture ; "Turgeon, Deschêne et moi, nous nous entendons à merveille, ça suffit." A ce propos je ne le crois pas en aussi bon chemin ; pour cela à l'œuvre de Péribonca, je laisse la parole

à ceux qui l'ont par... par... cou... cou... couru. A bon entendeur, salut.

(ALBANEU)

L'Union Franco-Canadienne

Copie d'une lettre remise à M. Ald. Charland, inspecteur de L'Union Franco-Canadienne, adressée aux officiers de cette organisation.—Témoignage de satisfaction.

Chicoutimi, le 15 Sept. 1899.

A Monsieur J. M.-A. Denault, secrétaire général de L'U. F. C., Montréal.

La présente est pour attester de mon entière satisfaction envers votre association, dans le règlement de ma réclamation contre l'Union Franco-Canadienne, tant pour indemnité funéraire \$50.00 et bénéfices de maladie \$2 14, que pour le montant de la police d'assurance sur la vie que possédait mon époux dans la dite société, lors de son décès arrivé le 27 juillet dernier.

Je suis heureuse de profiter de la circonstance pour offrir aux officiers de votre société, par l'entremise de Monsieur A.-L.-D. Charland, Inspecteur, mes plus sincères remerciements pour leur diligence à payer et pour remercier Monsieur l'inspecteur de sa bonne courtoisie manifestée en faveur des intéressés, dans la solution de cette affaire.

Souhaitant succès, prospérité et longue vie à votre organisation nationale de bienfaisance, Croyez-moi bien, cher Monsieur, votre très dévouée

sa
Dame CHRISTINE X TURCOTTE
marque
Veuve de feu
WILLIAM BLACKBURN.
(Vraie copie)
Témoïn : JOS. LAROUCHE
Percepteur U.F.C.

Précieuse ressource
Par les températures inconstantes, le BAUME RHUMAL est une ressource inestimable.

La mère chrétienne d'autrefois

La Semaine, de Saint Dié, en racontant la vie d'un vénérable prêtre de ce diocèse, cite sur son enfance, cette anecdote qui montre comment les parents savaient jadis se faire respecter de leurs enfants et leur donner pour la vie une trempe virile :

"Ma mère, dit M. Idoux, était restée veuve avec quatre enfants. Un jour nous avions été désolés, deux de mes frères et moi ; elle attrape une verge et la brandit. Nous courbions l'échine, mais l'orage ne tombe pas. Nous la voyons jeter la verge en murmurant :—Non, pas aujourd'hui, je suis en colère.

"Le lendemain se passa sans encombre, nous nous frottions les mains croyant tout oublié. Erreur profonde ! Le troisième jour, nous étions encore au lit qu'elle entre armée de la terrible verge en disant :—Hier, j'étais encore fâchée ; mais aujourd'hui je ne le suis plus et je puis corriger avec fruit. Allons, en place. Et nous eûmes notre "cinq-lé."

LA DEFENSE

High life-10c
Vice-Roy-10c
Bouquet-5c

LA AU COMMERCE PAR
COTE, BOIVIN & CIE
CHICOUTIMI

FETE DE FAMILLE

Dimanche, le 17 courant, à Ste-Agnès, comté de Charlevoix, les parents et amis de M. l'abbé Arthur Gaudreault se sont réunis à la demeure de son père pour fêter sa récente ordination à la prêtrise. On voulait, en même temps, lui présenter des souhaits à l'occasion de son prochain départ pour Rome où il va étudier. Tout le monde était heureux de prendre part au bonheur du nouveau prêtre qui venait passer dans sa famille les premiers jours de sa carrière sacerdotale.

Le matin avait eu lieu la fête religieuse. Le jeune lévite chanta la messe dans l'église de sa paroisse natale au milieu de ceux qui l'avaient vu grandir. L'humanité, représentée pour l'heure par ses concitoyens, se réjouissait d'abord en prenant sa part de bénédictions que le Ciel doit prodiguer en p. r. l. e. r. o. s. a. n. c. C'était la vraie fête du ministre du Seigneur dont le zèle s'étend sur tous les fidèles en général.

Le soir, c'était la fête laïque ou plutôt de la famille. On profita du banquet traditionnel pour faire au nouvel abbé les vœux d'usage. Emu par cette marque de sympathie, il sut trouver, en réponse à sa santé proposée par M. le curé de la paroisse, des expressions qui allèrent droit au cœur des assistants. Il montra la haute idée qu'il a du sacerdoce et témoigna de sa reconnaissance à son père qui, par ses sacrifices, s'était associé aux mérites de son aïeul. M. le curé Gaudreault, de Magpie, exprima le bonheur de voir son jeune frère le suivre dans la carrière sacerdotale. Il aurait aimé que sa mère, partie de ce monde, eût pu partager sa joie. M. Angers, député du comté aux Communes, fit aussi quelques considérations appropriées à la circonstance, de nature à satisfaire le cœur du prêtre.

L'Etat, par l'un de ses membres parlait d'une manière non équivoque du lien étroit qui l'unissait à l'Eglise. Après quelques heures passées ensemble, tous se séparèrent charmés de la réunion.

COMMUNIQUÉ.

Bon à noter

Enrouement, mal de gorge, coqueluche, grippe, le BAUME RHUMAL guérit tout cela sans effort.

Nouvelles ecclésiastiques

Sa Grandeur Mgr Labrecque est revenu de Québec samedi dernier.

M. l'abbé E. Lapointe, directeur du Petit Séminaire de Chicoutimi, est parti par le bateau, dimanche dernier, pour la Malbaie.

Mgr Falconio, le délégué du Saint Siège au Canada, s'embarquera le 21 septembre pour venir au Canada. Il se rendra d'abord à Québec.

Hier, mercredi, à eu lieu la bénédiction d'une chapelle à Péribonca, Lac St-Jean.

Dimanche dernier a eu lieu, dans toutes les églises du diocèse de Chicoutimi, la consécration solennelle au Sacré-Coeur de Jésus.

A la Cathédrale, pendant les trois jours qui ont précédé cette consécration, il y a eu sermon et salut solennel tous les soirs. A peu près tous les fidèles se sont approchés de la sainte Table au cours de ce triduum.

Dimanche matin à la grand messe, le sermon a été donné par le Rév. Père Leclerc, rédemptoriste. Le Rév. Père nous a parlé de la dévotion au Sacré-Coeur de Jésus.

Le soir, après les Vêpres, a eu lieu la procession solennelle, avec la statue du Sacré-Coeur de Jésus, suivie de la lecture de l'acte de consécration au Sacré-Coeur.

La retraite des élèves du Petit-Séminaire de Chicoutimi s'est terminée dimanche dernier. Elle a été prêchée par le R. P. Leclerc, rédemptoriste.

C'est aussi le R. P. Leclerc qui prêche la retraite des élèves du Couvent du Bon Pasteur de cette ville. Cette retraite commencée depuis lundi soir se terminera vendredi matin.

M. l'abbé Parent, procureur du Séminaire, est actuellement à Québec, sous les soins du Docteur Beaupré, pour mal d'yeux. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Le jaune se teint vert, servez-vous des teintures Magnétiques pour obtenir les meilleurs résultats.

COUR SUPÉRIEURE Chicoutimi
No 232
In re
Cité, Boivin & Cie
requérant mis en liquidation
vs
Le Château Saguenay
Insolvable
Le Château Saguenay ayant été ce jour mis en liquidation par un ordre de la Cour, à la demande des requérants, avis est par le présent donné à tous ses créanciers, contributeurs, actionnaires ou membres, d'être présents à la chambre du juge, au palais de justice à Chicoutimi, le onze octobre prochain, à dix heures de l'avant-midi, pour donner leur avis sur la nomination d'un ou plusieurs liquidateurs du dit Château Saguenay.
L. ALAIN,
Proc. des requérants mis en liquidation.
Chicoutimi, 19 septembre 1899.

Classe Commerciale

Le cours commercial le plus complet et le plus pratique, comprenant Français ; Anglais (conversation, correspondance etc) ; Tenue des livres ; Arithmétique ; Calligraphie (Nouveaux cours d'écriture droite) ; Sténographie ou l'art d'écrire vite, etc., etc.

Pour plus d'informations, s'adresser à CHAS.-P. RENAULT, Professeur.
St-Jérôme, Lac St-Jean.

BIERE
—ET—
PORTER

Les soussignés informent le public qu'ils tiennent en mains les Célébres Bières

India Pale Ale
si que le

Porter de John Labatt
LONDON, ONTARIO

Ces célèbres marques de Bière sont recommandées comme toniques nutritifs par un grand nombre de médecins, et ont obtenu six Médailles et Douze Diplômes aux Diverses Expositions du Monde Entier.

COMMANDES, PAR MAILLE OU PAR TÉLÉPHONE, EXÉCUTÉES AVEC PROMPTITUDE.

Henri Martin & Cie
Agents Embouteilleurs
Tél. 56. CHICOUTIMI
15 mai 99. 1 an.